

## CHAPITRE VIII

### HABITATIONS COLLECTIVES

---

**SOMMAIRE.** — L'hôtellerie. — La caserne. — Les édifices hospitaliers : asiles, hospices, maisons de retraite. — Résumé des règles relatives à l'habitation.

Je n'ai certes pas, je le répète, épuisé ce vaste sujet : l'habitation. Je ne pouvais vous parler que de ses éléments théoriques : quant à la manière pratique de les mettre en œuvre, l'expérience seule vous l'apprendra. En art, il y a avant tout ou au-dessus de tout l'exercice continu, la sûreté acquise. Vous êtes ici pour vous exercer, et le programme de l'habitation est de ceux qu'il faut étudier souvent, toujours en face de difficultés nouvelles ; il est infini, et ne se satisfait ni avec des formules, ni avec des recettes. Rendez-vous souples et ingénieux, l'exercice seul vous y conduira ; je ne puis dans ce cours que vous signaler les difficultés, vous faire connaître les besoins : à vous de trouver dans chaque cas la solution.

Mais il me reste à vous dire quelques mots de l'habitation collective. A certains égards, le programme devient en effet différent lorsque à l'habitation personnelle — chambre, appartement, maison, hôtel ou palais — se substitue l'habitation en commun, temporaire ou permanente.

Toutefois, je ne chercherai pas l'habitation dans toutes ses formes : ainsi, l'enfant habite le lycée, mais le lycée est avant



tout un édifice d'instruction; le malade habite l'hôpital, mais l'hôpital est avant tout un édifice sanitaire : un autre programme prime alors le programme d'habitation. Sous cette rubrique de l'habitation collective, je vous parlerai seulement de ce qui est fait avant tout pour habiter : l'hôtellerie, l'asile ou l'hospice, la caserne; et cela en tant seulement que j'aurai à vous signaler des différences avec les éléments de l'habitation personnelle que nous venons d'étudier.

L'hôtellerie n'a plus rien de commun avec l'ancienne auberge si souvent décrite, et que nous voyons disparaître peu à peu dans ses derniers types. Il faut dire adieu à l'auberge pittoresque où le voyageur s'arrêtait dans la cuisine, où l'aubergiste était l'hôte ou l'hôtesse, où les chambres étaient souvent des dortoirs favorables aux aventures. Cela, c'est l'hôtellerie classique de Don Quichotte, du Roman comique, de Gil-Blas. Elle avait un grand mérite, elle était amusante; la nôtre est ennuyeuse : qu'elle soit au moins confortable.

La chambre d'hôtel est forcément banale; lorsqu'elle ne l'est pas, c'est qu'elle n'a pas été faite pour son usage; ainsi à Gênes et à Venise, d'anciens palais sont devenus des hôtels de voyageurs, et parfois une chambre voûtée avec des peintures à fresque intéresse l'artiste de passage. Mais c'est le vieux palais qui se survit, ce n'est pas l'auberge. Dans l'hôtel, le programme est d'avoir le plus grand nombre possible de chambres disposées du côté le plus recherché des voyageurs; il en faut à un et à deux lits, et sauf dans quelques situations à part, les chambres d'hôtel doivent être pourvues de cheminées. Comme elles peuvent être louées séparément ou par groupe, lorsqu'une famille en désire plusieurs, ces chambres communiquent les unes avec les autres par des portes qu'on tient fermées lorsque



la location est isolée; en ce cas, et pour éviter qu'on n'entende tout d'une chambre à l'autre, il est bon qu'il y ait double porte.

Au surplus, dans un hôtel, le grand écueil est la sonorité. Tandis que dans l'habitation ordinaire on a toujours un certain nombre d'heures de silence pendant la nuit, à l'hôtel il y a des arrivées et départs de voyageurs à tous les trains, souvent au milieu de la nuit, ou de grand matin, le transport des bagages, les allées et venues de service. Si les chambres donnent directement sur le corridor de circulation, même séparées par un mur sérieux et en dépit de tous les tapis, le bruit est insupportable. Aussi dans les hôtels bien aménagés, il y a toujours entre le corridor et la chambre l'interposition nécessaire d'une petite entrée et d'un cabinet servant soit à la toilette, soit au dépôt des bagages et effets. Pour ce programme essentiellement moderne, je ne puis vous citer des exemples anciens; c'est dans l'architecture contemporaine que vous en trouverez l'expression. Je vous montrerai donc le plan à l'un des étages d'habitation de l'hôtel de voyageurs qu'a récemment construit M. Chedanne aux Champs-Élysées (fig. 633), en vous faisant observer que sa destination est celle d'un hôtel tout à fait luxueux, dont les recherches doivent être considérées comme un maximum, et seraient excessives pour un hôtel modeste.

Je n'ai rien de particulier à vous signaler pour les salons, salles de jeux ou de lecture, etc. Tout cela rappelle, avec plus de banalité inévitable, les salons de l'habitation. De même pour les écuries et remises, etc. Seule la salle à manger appelle quelques remarques spéciales.

En général, le programme d'une salle à manger d'hôtel comporte la table d'hôte et des tables particulières. Sa forme peut donc être moins longue que ce que nous avons vu pour une salle à manger d'apparat dans l'habitation, avec une table unique.



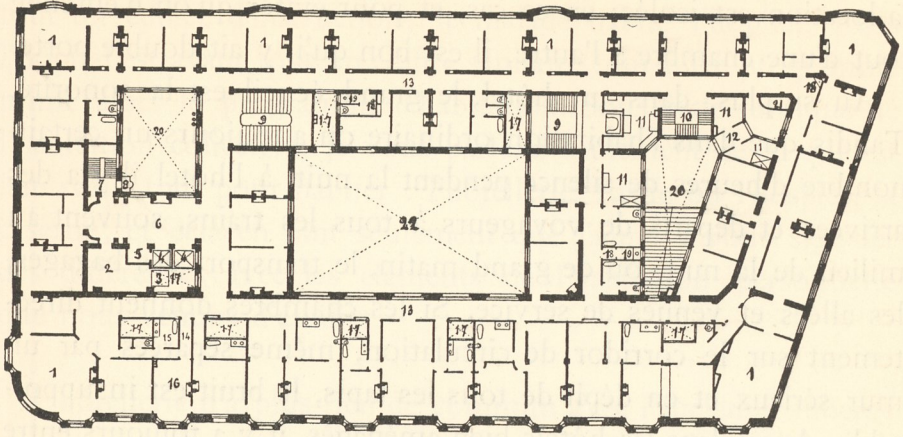


Fig. 634. — Hôtel meublé aux Champs-Élysées. Plan du premier étage.

- 1, salons en location. — 2, bagages. — 3, monte-bagages. — 4, ascenseurs. — 5, cabine téléphonique. — 6, salon d'étage. — 7, Escalier des domestiques des voyageurs. — 8, ascenseur des domestiques des voyageurs. — 9, grand escalier. — 10, escalier de service. — 11, services. — 12, passerelle pour battre les habits. — 13, galerie des chambres. — 14, antichambres. — 15, toilette et bains. — 16, chambres. — 17, courettes. — 18, postes d'incendie. — 19, vidoirs. — 20, cours. — 21, gaine pour les tuyaux de la cuisine. — 22, grande cour.

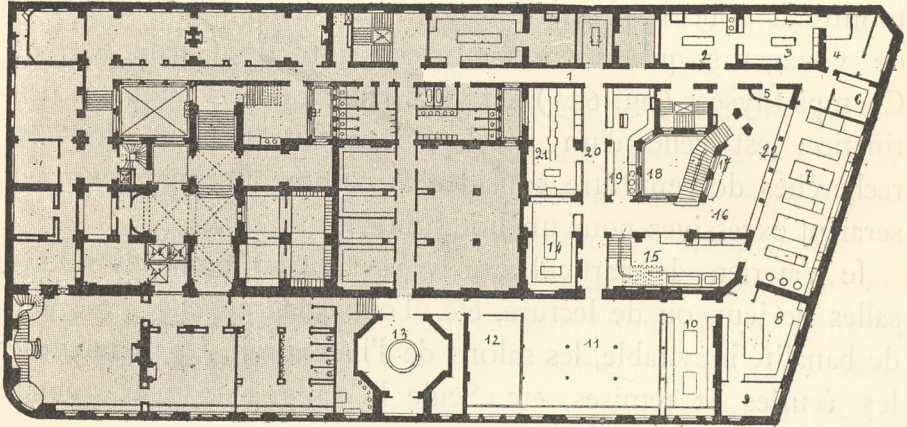


Fig. 635. — Hôtel meublé aux Champs-Élysées. Plan des cuisines.

- 1, dégagement. — 2, glacier. — 3, pâtisserie. — 4, cave à charbon. — 5, gaine des tuyaux de la cuisine. — 6, légumier. — 7, cuisine. — 8, garde-manger. — 9, bureau du chef. — 10, boucherie. — 11, salle à manger des domestiques. — 12, pièces de service. — 13, salle des filtres. — 14, cave de jour. — 15, plonges. — 16, galerie des services. — 17, contrôle. — 18, cour. — 19, plonge de l'argenterie. — 20, dégagements. — 21, cafeterie. — 22, tables chaudes.



Ici, il ne s'agit pas tant de faire une table que de pouvoir servir un public nombreux, surtout si l'hôtel, comme c'est fréquent, reçoit dans sa salle à manger un nombreux public en dehors de ses hôtes.

Mais, d'autre part, pour cette salle comme pour les salons qui seront évidemment au rez-de-chaussée, vous trouverez une difficulté pratique : la superposition à ces salles de chambres nombreuses séparées par des murs à cheminées, tout au moins quelques-uns. Si les portées sont très grandes, la difficulté devient fort sérieuse : il peut donc résulter de votre disposition des nécessités, imposées par la construction, de points d'appui intérieurs ou de piliers spéciaux. Je ne puis que vous répéter encore que les plans des divers étages forment une composition unique, qui doit être étudiée simultanément à ces divers niveaux.

Dans les hôtels importants, le service des cuisines, auxquelles doivent s'annexer les salles à manger du personnel et aussi des domestiques des voyageurs, devient très considérable. Vous en pourrez juger par le plan du sous-sol du même hôtel des Champs-Élysées (fig. 634) où j'ai hachuré tout ce qui ne constitue pas ce service spécial des cuisines et du service des domestiques. Vous y remarquerez combien, dans ces sortes d'établissements, on tient à les bien traiter, disons le mot, à leur faire la cour : bains, cabinets de toilette, rien ne leur manque ; c'est que ce sont souvent les pourvoyeurs de la maison.

De l'hôtel passons à la caserne : c'est l'hôtel de votre âge avec « bon souper, bon gîte, et le reste ». Le reste, c'est parfois la corvée ou la consigne, mais c'est surtout le sentiment très fier et très digne du devoir. Ici, tout a sa gravité, et l'architecture aussi ; il y a le nécessaire, mais le strict nécessaire. Et si le jour vient, comme je l'espère, où les architectes seront chargés de



cette œuvre d'architecture qui est l'habitation des soldats, ne perdez jamais de vue cette simplicité absolue qui n'est pas seulement ici l'économie, mais qui est encore le caractère et l'aspect d'art des constructions militaires. Voyez cette magnificence, l'Hôtel des Invalides : quelle simplicité dans ses éléments, et par là même quel aspect sévère et grandiose dans son style !

L'habitation à la caserne, c'est la chambrée. Aujourd'hui, la chambrée n'est pas luxueuse, mais autrefois ! Vous savez que jadis les hommes couchaient deux par lit, et il nous reste des casernes de l'ancien régime des descriptions écœurantes. Maintenant encore, trop de casernes sont installées dans de vieux bâtiments, souvent des couvents, qui n'ont pas été faits dans ce but, ou dont la disposition remonte à une époque où l'on avait peu souci de l'hygiène. Les casernes nouvelles sont plus humainement conçues ; et cependant vous allez voir qu'on n'y répartit pas bien largement l'air respirable. Les instructions militaires prévoient pour les chambres de troupes 3 à 4 mètres carrés par homme, et 12 mètres cubes par fantassin ou 14 mètres cubes par cavalier. Heureusement, on ne peut guère se dispenser d'augmenter ces dimensions, car l'espacement des lits ne peut guère être moindre de 1<sup>m</sup> 20 d'axe en axe, ce qui avec la demi-largeur de la chambre (7 mètres environ, soit 3<sup>m</sup> 50 pour la moitié) fait une surface de 4<sup>m</sup> 20, et pour une hauteur normale de 3<sup>m</sup> 50, produit un cube par homme de 14<sup>m</sup> 700. Il est bien évident que pour la santé des hommes il faut compter sur le renouvellement rapide de l'air par des moyens voulus ou non.

Vous connaissez la disposition ordinaire des chambrées : Préoccupé avant tout de l'aération, on les dispose avec des fenêtres des deux côtés, soit quatre en tout. Le bâtiment est donc simple en profondeur, et il ne peut y avoir de circulations



indépendantes. Dès lors, on multiplie les escaliers, afin qu'ils puissent desservir directement les chambrées, ainsi que les lavabos et chambres de sous-officiers. Voici (fig. 635) un plan de pavillon conforme aux instructions en vigueur, et se composant d'un rez-de-chaussée, d'un premier et d'un deuxième étages semblables.

Les conditions les plus rigoureuses de propreté sont avant tout nécessaires ici. Surfaces lisses peintes à l'huile partout où le frottement est possible, badigeonnées à la chaux, très fréquemment, dans les parties élevées; éviter les angles inutiles, les solivages apparents, etc. De l'air, de la lumière, de la propreté, tel est le programme de cette variété d'habitation.

Quant aux chevaux, j'ai peu de chose à ajouter à ce que je vous ai déjà dit des écuries. Dans les casernes de

cavalerie, on recherche autant que possible les dispositions qui isolent les écuries, en ne les plaçant ni sous les chambrées des hommes, ni sous les dépôts de fourrages. On préfère donc les bâtiments absolument spéciaux pour les écuries.

Le surplus des locaux dépendant de la caserne n'appelle ici aucune description spéciale : sans quoi il faudrait transcrire à votre intention toutes les prescriptions à l'usage du génie militaire. En cela comme en tout, lorsque vous vous trouvez en présence d'un programme d'espèce particulière, à l'instruction générale qui vous prépare, il faut superposer l'instruction spécifique que vous trouverez dans les publications spéciales et les monographies.

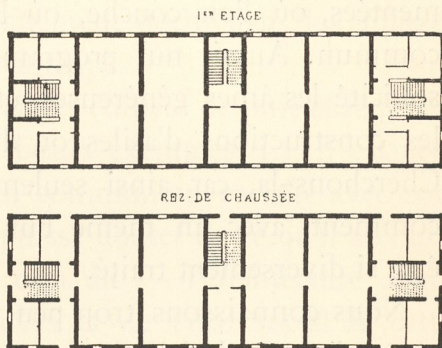


Fig. 636. — Pavillon de casernement.



Sous divers noms, asile, hospice, pension, maison de retraite, on exprime tous ces établissements destinés à l'habitation des malheureux. Il en faut de toutes sortes : pour les enfants, les infirmes, les vieillards ; pour les misérables, les incurables, les fous ; pour les ménages et pour les célibataires ou les veufs ; pour les civils et pour les militaires.

Pour tous, certes, le rêve serait le chez soi, le foyer, même bien humble et bien étroit. C'est la nécessité seule qui les relègue dans ces grandes maisons forcément banales et réglées, où l'on couche, où l'on mange, où l'on fait tout en commun. Aussi, nul programme n'a jamais comme celui-là sollicité les âmes généreuses, et toujours, à toute époque, dans les constructions d'asiles ou d'hospices, il y a eu une pensée. Cherchons-la, car ainsi seulement nous pourrions comprendre comment, avec un même but charitable, ce programme a pu être si diversement traité.

Nous connaissons trop peu l'antiquité pour savoir ce qu'elle réservait à ses déshérités. Je serais d'ailleurs presque tenté de me demander si, à Rome notamment, il y avait lieu à assistance publique. Il y avait de la misère, certes, mais ordinairement le misérable était à quelqu'un : c'est là le seul résultat un peu humain de l'esclavage : si le droit romain disait brutalement *servus res est, non persona*, du moins ce pauvre diable n'était pas *res nullius*, et un hospice de vieux esclaves n'avait peut-être pas plus de raison d'être que chez nous un hospice de vieux chevaux ou de vieux chiens. Peut-être — il faut du moins l'espérer — le riche propriétaire se débarrassait-il moins allégrement d'un esclave vieilli qu'on ne le fait chez nous du vieux cheval qui ne rend plus de service ? Le patronage et la clientèle devaient constituer aussi une assistance restreinte, dont la forme et les moyens nous sont peu connus.



C'est le Christianisme qui a réellement fait l'hospice, et pendant bien des siècles l'hospitalité a été purement chrétienne; puis peu à peu elle a commencé à devenir politique ou administrative, et finalement elle a été conçue comme une obligation stricte de la société.

Ces conceptions différentes devaient produire des expressions architecturales différentes. Il y a eu, et pendant des siècles, l'hospitalité cruelle qui ne visait qu'à se débarrasser de misérables dont on avait peur : telles étaient les léproseries du Moyen Age, ou ce lazaret de Milan, si tragiquement décrit dans les *Fiancés* de Manzoni. C'était le tombeau anticipé.

Mais en même temps il y avait les édifices de pitié chrétienne dont il nous reste encore de si beaux exemples. Là, il est permis d'affirmer que l'art a été en communion parfaite avec son sujet, car il n'y a personne qui puisse douter de ce qu'il a voulu exprimer. Mais — je vous l'ai déjà dit — l'architecture d'une époque est la résultante des idées et de l'état social de cette époque : dans ces siècles de foi profonde, le but, en fait d'hospitalité, était moins de prolonger que de consoler la vie des malheureux; la pensée de leurs bienfaiteurs était tournée et tournait la leur plutôt vers la vie future que vers l'existence actuelle; tout était fait pour le salut des âmes, non pour le corps.

Aussi avons-nous de cette époque des restes précieux, des salles d'un grand caractère de christianisme, mais que les hygiénistes condamnent, et dont l'un des plus beaux exemples est l'*Albergo de Poveri* de Gênes (fig. 636).

A cette hospitalisation toujours gouvernée par l'idée religieuse, et mise aux mains de communautés, de confréries, de sociétés qui, même laïques, étaient en réalité des corporations religieuses, s'est substituée une nouvelle hospitalisation gouvernementale. L'Hospice général — aujourd'hui la Salpêtrière —



est une création de ce genre, ainsi que, dans un autre ordre d'idées, l'Hôtel des Invalides; et encore, au début, la discipline des Invalides était presque celle d'un couvent.

On a reproché à ces édifices grandioses leur caractère monu-

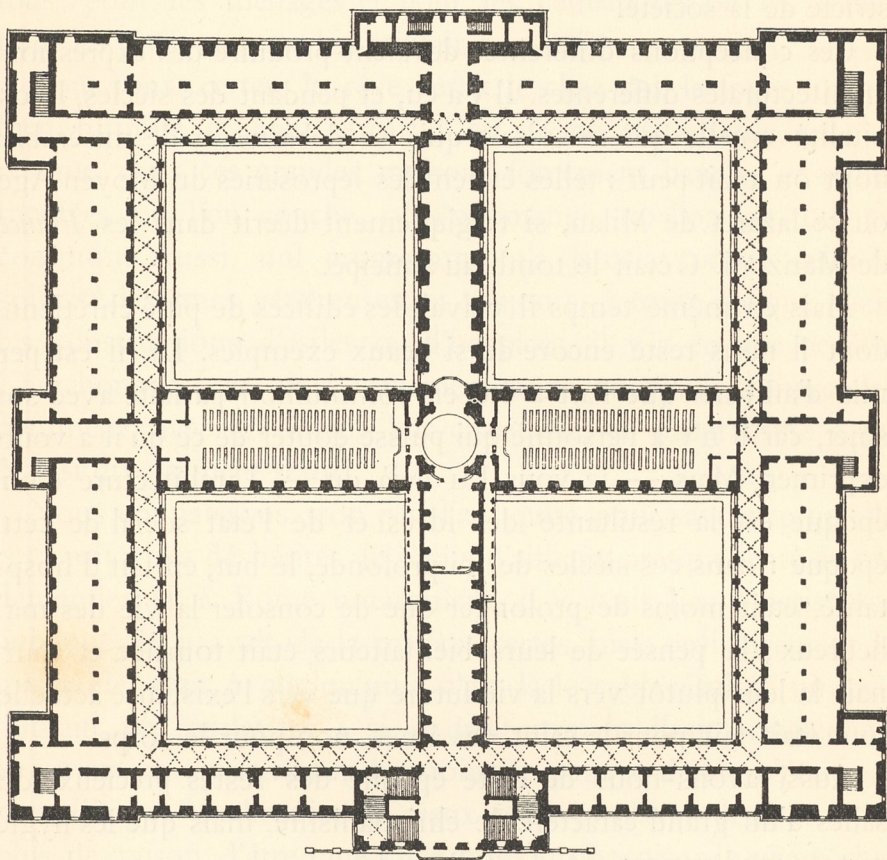


Fig. 637. — Plan de l'*Albergo de Poveri*, à Gènes.

mental, leurs façades. Mais c'est la royauté même de Louis XIII — de Richelieu — et surtout de Louis XIV qui se traduit ici comme partout. Oui, sans doute, pour les millions qu'a pu coûter l'Hôtel des Invalides, on aurait pu construire des logements pour deux fois plus de monde. Mais n'était-ce donc rien



que la fierté créée ou maintenue parmi les *soldats du roi*, que le respect imposé, que les traditions de gloire transmises? C'est pour moi un souvenir d'enfance très impressionnant, le service des repas aux officiers invalides, dans leurs grands réfectoires décorés de peintures, avec les mets apportés dans la vaisselle d'argent massif que leur avait donnée Louis XIV, et qui seule n'a pas été fondue lors des sacrifices héroïques qu'a récompensés Denain, tandis que des sous-officiers, l'épée nue, escortaient ce service vraiment royal.

La pensée n'est plus la même, mais il y avait là une pensée aussi, une grande pensée; ai-je besoin de vous dire combien elle est rendue?

Aujourd'hui encore, nous avons une pensée maîtresse en fait d'hospitalité: adoucir et prolonger la vie. Notre hospitalité est nettement matérialiste. Si elle cherche à parler à l'âme, à la consoler ou à l'égayer, c'est dans l'intérêt exclusif de la santé corporelle. L'hygiène, voilà le but unique que nous poursuivons, mais en sachant bien que l'hygiène a des facteurs très divers, et que parmi eux il faut placer en bon rang le contentement et au besoin l'illusion.

Avec les yeux sans cesse fixés sur ce but unique, il s'est fait une architecture toute d'expérience, très appropriée à son programme particulier<sup>1</sup>. Elle a ses règles contrôlées par les résultats, et aujourd'hui il n'est plus permis de concevoir l'architecture hospitalière autrement que moyennant des prescriptions catégoriques, non en ce qui concerne la composition, mais pour tout ce qui est des éléments de cette composition.

Tout d'abord, l'hospice, l'asile, doivent être gais, aussi gais

1. Je dois à l'obligeance de M. Michelin, architecte de l'Assistance publique, une grande partie des indications qui vont suivre.



que possible ; si l'on pouvait ajouter : engageants, ce serait l'idéal. L'hospitalisé sent son cœur se serrer lorsqu'il entre dans un bâtiment immense, ou dans les grandes cours monacales où il devra achever sa vie ; il lui faut l'illusion du chez soi, la nature ; même à l'aliéné dangereux, pour qui l'hospitalité est une réclusion, on dissimule le mur nécessaire, on fait la clôture plutôt en creux, afin que son regard s'étende sur la campagne où il lui semble qu'il soit libre d'aller. La verdure est un très puissant moyen hygiénique.

Supposons donc un asile établi soit à la campagne, soit dans un faubourg d'une ville, en bon air, sur un terrain en pente légère, pas humide, à l'abri des vents violents. Là, suivant les cas, les pensionnaires habiteront des chambres ou des dortoirs communs. Sur la chambre, je ne vous dirais rien de nouveau : faites que le déshérité puisse s'y plaire ! C'est le dortoir qui constitue avant tout l'habitation collective.

Pour l'intelligence de ce qui va suivre, je vous prierai de vous reporter d'abord au plan d'un des plus grands ensembles auxquels ait donné lieu ce programme, l'hospice des Incurables à Ivry (fig. 638).

Les dortoirs se trouveront en un ou plusieurs bâtiments, suivant le nombre des pensionnaires. En général il faut éviter et les trop longs bâtiments, et les dortoirs avec des lits trop nombreux.

Les dortoirs peuvent être au rez-de-chaussée, pourvu qu'ils ne soient pas humides. Du reste, il faut toujours au-dessous un sous-sol pour divers usages ; le dortoir pourra donc être dans un rez-de-chaussée élevé sur quelques marches, et au besoin sur des rampes très douces. S'il est au premier étage, il sera desservi par un escalier facile et un ascenseur.

On exige pour le dortoir des fenêtres des deux côtés. Ces



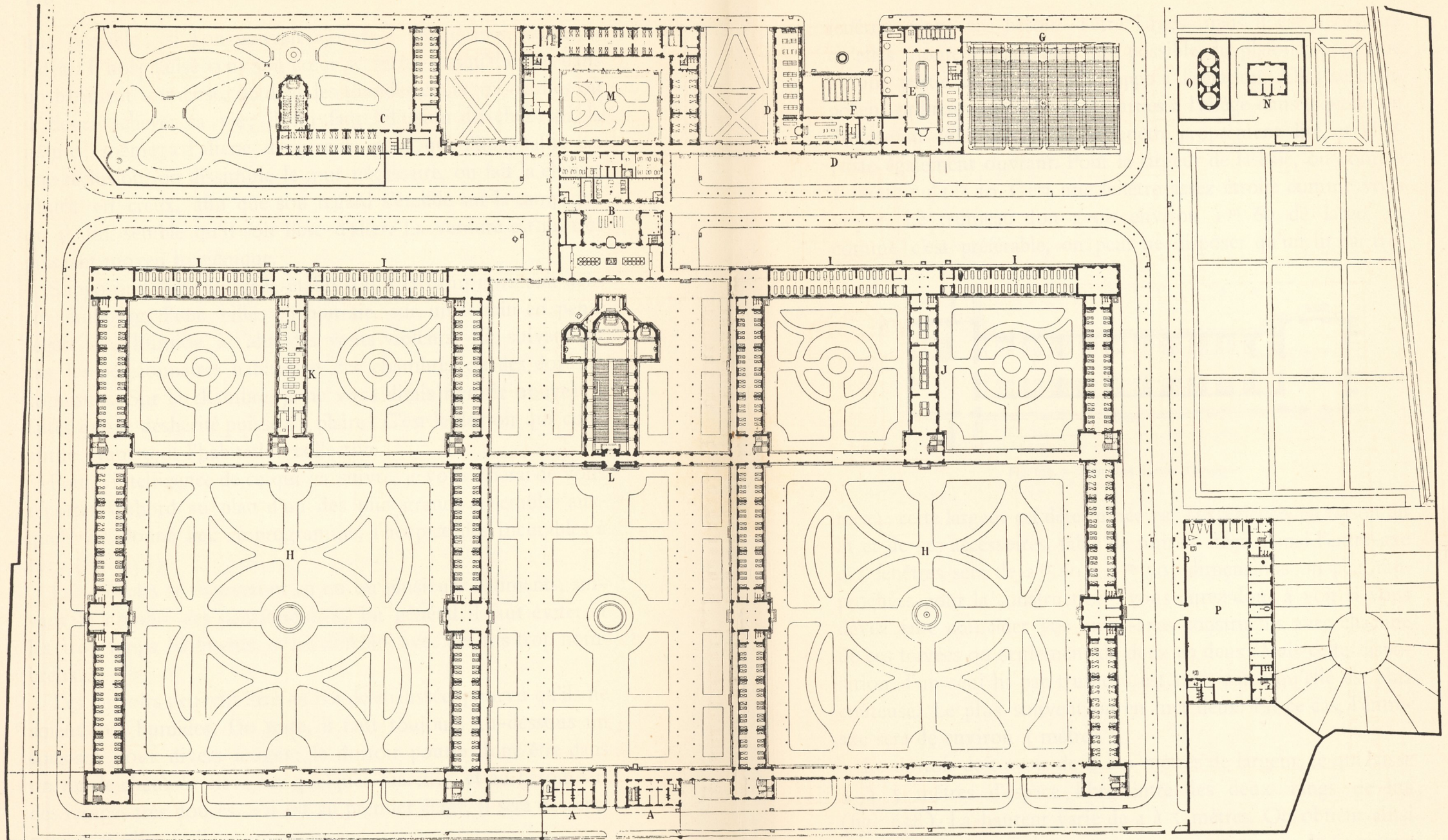


Fig. 637. — Hospice des Incurables, à Ivry.

SERVICES GÉNÉRAUX. — AA, administration. — B, service des cuisines avec cour vitrée. Bains. — C, communauté. — D, lingerie. — E, buanderie. — F, salle des chaudières. — G, champ d'étendage.

HOSPITALISÉS. — H H, dortoirs. — I I, réfectoires. — J, salles de réunions. — K, habillement. — L, chapelle. — M, infirmerie.

DÉPENDANCES. — N, services des morts. — O, réservoirs. — P, dépôts et ateliers.



fenêtres n'ont pas besoin d'être larges, mais il est nécessaire qu'elles montent aussi près que possible du plafond, pour que aucune partie de la salle n'échappe à l'aération. Elles se composent ordinairement de trois parties : l'allège dans laquelle on dispose un volet d'aération, la fenêtre proprement dite, et l'imposte également ouvrant. Pour la largeur de la baie, on compte 1 mètre ou 1<sup>m</sup> 10. C'est une fenêtre assez étroite comme vous voyez. Le trumeau doit avoir environ 1<sup>m</sup> 60 de large, si, comme c'est préférable, on peut ne disposer qu'un lit par tru-

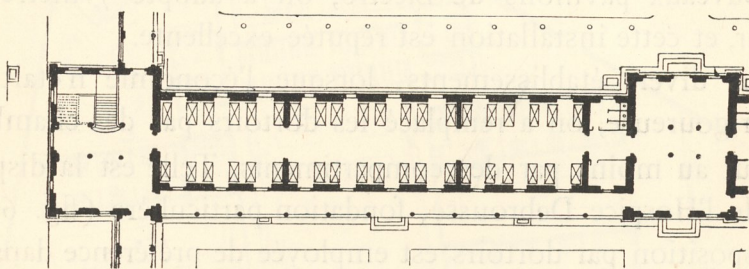


Fig. 639. — Plan d'un dortoir d'hospice.

meau; cette largeur est déterminée par l'expérience, en raison du lit et de ses accessoires, table de nuit et siège. Ainsi l'entre-axe des fenêtres sera de 2<sup>m</sup> 60 à 2<sup>m</sup> 70; dimensions un peu rapprochées pour la construction : vous aurez donc à voir si vous devez faire coïncider vos entre-axes constructifs avec chacune de ces travées ou seulement de deux en deux. Mais cette disposition d'un seul lit par trumeau est rare, parce qu'elle est plus coûteuse. Le plus souvent on en met deux. En ce cas, l'entre-axe sera de environ 4 mètres.

Le dortoir doit avoir de 8 à 9 mètres de largeur, ce qui laisse 4 à 5 mètres d'espace libre entre les deux rangs de lits (fig. 638). La hauteur varie de 4 à 5 mètres. On obtient ainsi de 50 à 70 mètres cubes par personne; la moyenne de 60 mètres



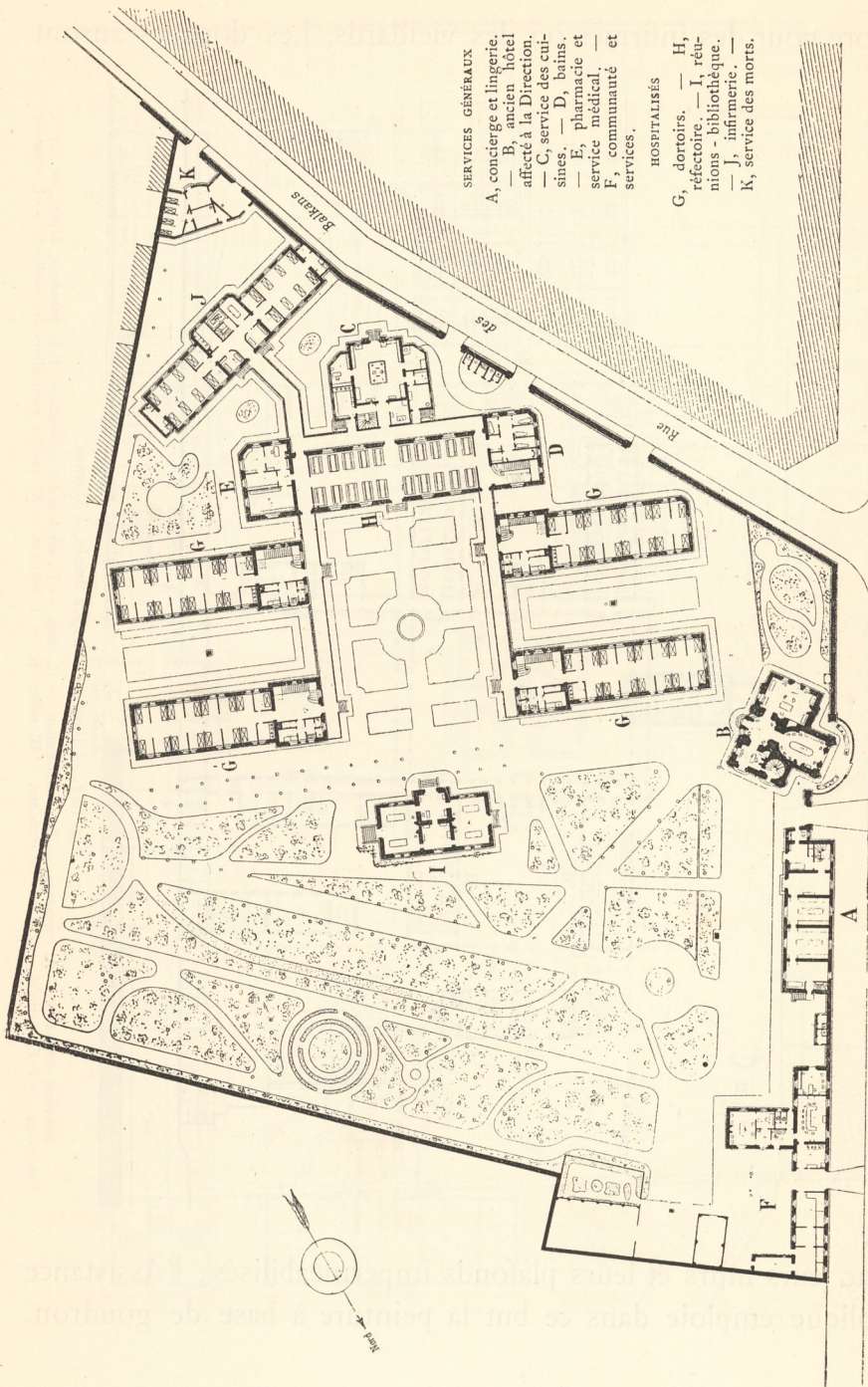
cubes est très bonne, le minimum demandé par les médecins étant de 40 mètres cubes. Quelques auteurs ont demandé jusqu'à 100 mètres cubes par personne, mais c'est une exagération évidente : il faut tenir compte aussi des conditions de dépense, et ne pas avoir d'exigences telles qu'un budget même riche ne puisse hospitaliser que très peu de monde. Cette tendance à l'exagération irait droit contre le but qu'on poursuit.

Pour les enfants, le cube d'air pouvant être moindre, et les lits étant plus courts, on doit faire les salles moins larges ; dans les nouveaux pavillons de Bicêtre, on a adopté 7 mètres de largeur, et cette installation est réputée excellente.

Dans divers établissements, lorsque l'économie n'était pas aussi rigoureuse, on a remplacé les dortoirs par des chambres, ou tout au moins par des compartiments. Telle est la disposition de l'Hospice Debrousse, fondation particulière (fig. 640). La disposition par dortoirs est employée de préférence dans les établissements destinés à des pensionnaires dont la vie a été peu aisée, comme par exemple l'Hospice Brézin, à Marnes (fig. 641). Celle par chambres proprement dites est réservée aux établissements où l'on paye une pension plus ou moins élevée, tels que l'Institution de Sainte-Perine (fig. 642), ou la Maison de retraite Rossini (fig. 643), beaucoup plus modeste, et destinée à des pensionnaires peu nombreux, dont vous trouverez ici le plan du rez-de-chaussée. Les chambres sont placées aux 1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> étages, avec une distribution semblable.

Bien qu'il ne s'agisse pas ici de malades, comme dans l'hôpital, il s'agit en général de personnes dont la santé est précaire ; avant tout, il faut que tout concoure à combattre les germes d'infection. La propreté que je recommandais pour les casernes, occupées par des hommes jeunes et valides, est plus essentielle





SERVICES GÉNÉRAUX  
 A, concierge et lingerie.  
 — B, ancien hôtel affecté à la Direction.  
 — C, service des cuisines. — D, bains.  
 E, pharmacie et service médical. — F, communauté et services.  
 HOSPITALISÉS  
 G, dortoirs. — H, réfectoire. — I, réunions - bibliothèque. — J, infirmerie. — K, service des morts.

Fig. 640. — Hospice Debrousse. Plan général.



encore pour des infirmes ou des vieillards. Les dortoirs auront

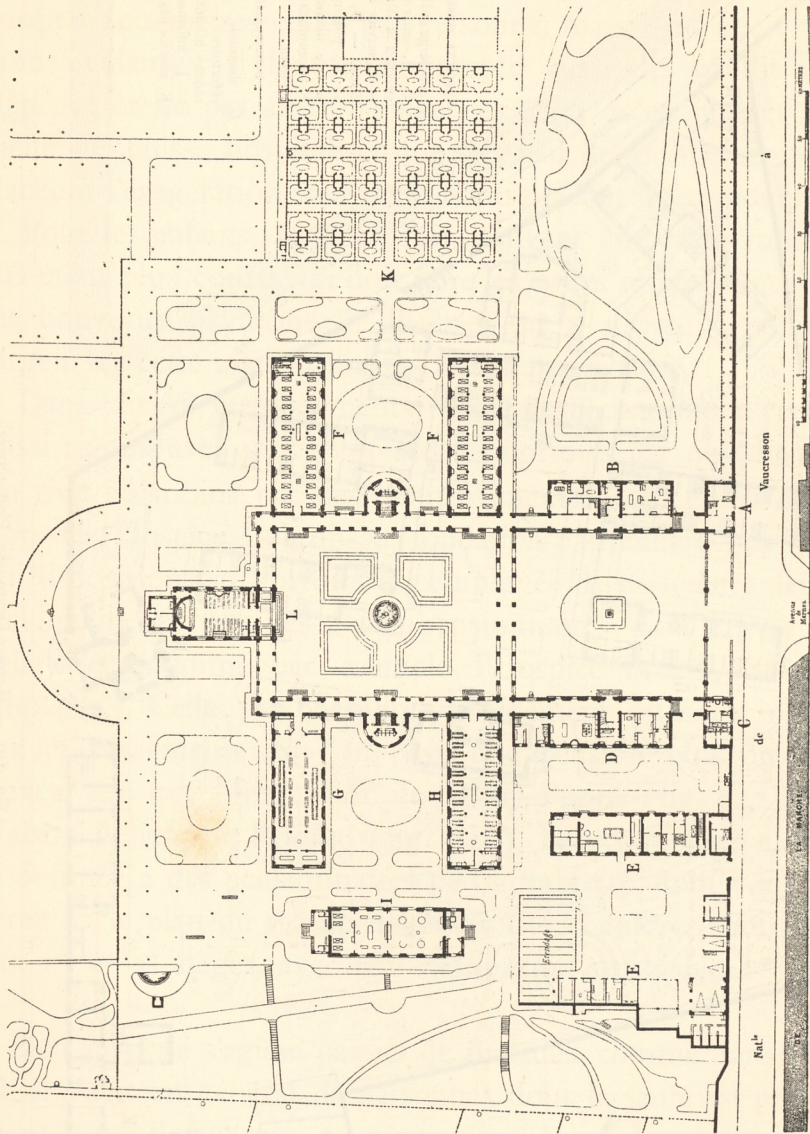


Fig. 641. — Plan de l'hospice Brézin, à Marnes.

SERVICES GÉNÉRAUX. — A, concierge. — B, administration. — C, bains. — D, services des cuisines. — E-E, buanderie, dépôts, etc.  
 VIEILLARDS. — F-F, dortoirs. — G, salle de réunions. — H, réfectoire. — I, infirmes. — K, jardins particuliers des vieillards. — L, chapelle.

donc leurs murs et leurs plafonds imperméabilisés ; l'Assistance publique emploie dans ce but la peinture à base de goudron.



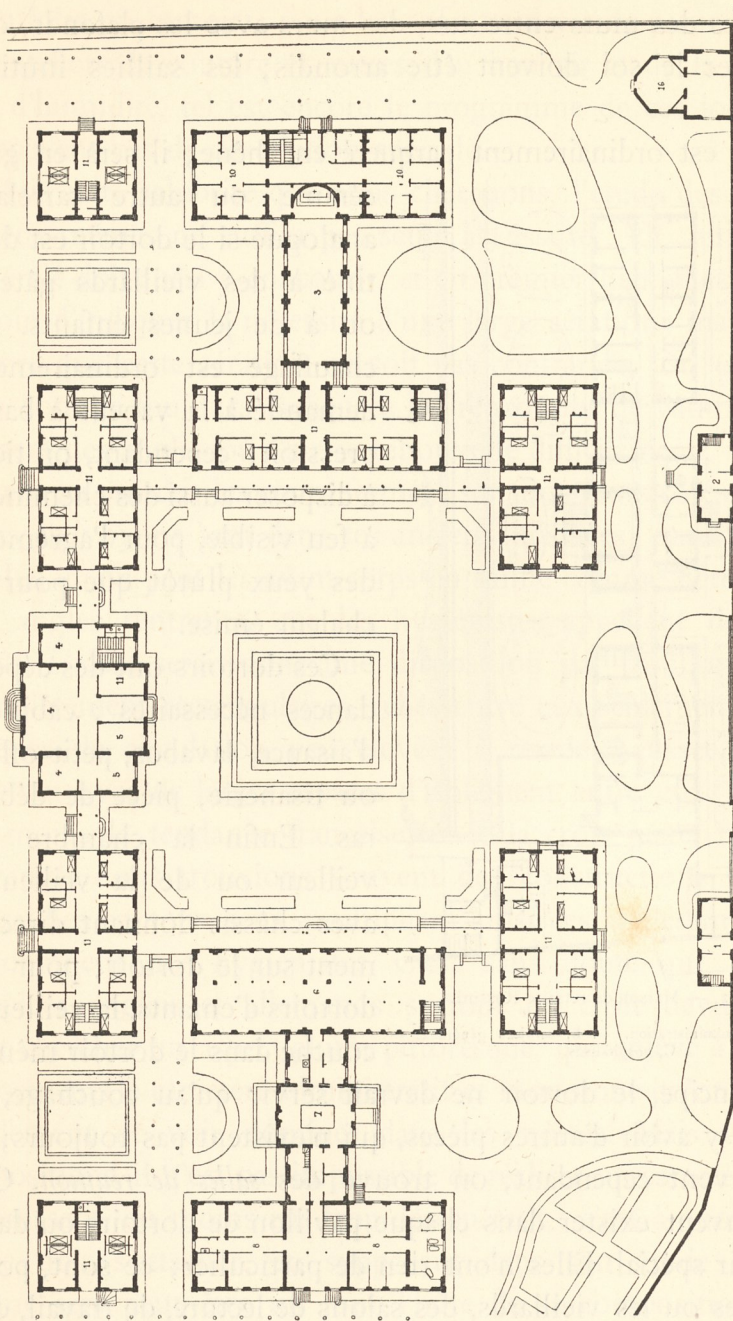


Fig. 642. — Maison de retraite de Sainte-Périne.

1, concierge. — 2, bureaux. — 3, chapelle. — 4, salons. — 5, bibliothèque. — 6, réfectoire. — 7, cuisine. — 8, pharmacie, bains, infirmerie. — 9, service des morts. — 10, aumônier et employés. — 11, logements des pensionnaires.



Les angles des murs entre eux, des murs avec les plafonds, des murs avec le sol doivent être arrondis; les saillies inutiles évitées.

Le sol est ordinairement parqueté en chêne; il sera en grès

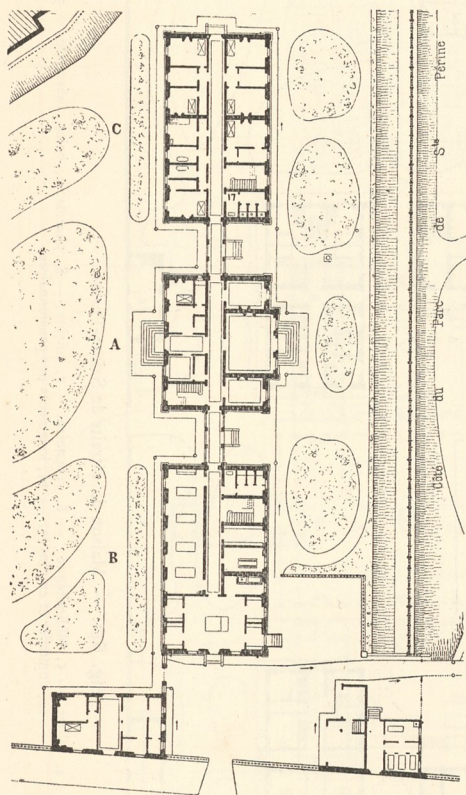


Fig. 643. — Maison de retraite Rossini.

A, réunions et administration. — B, services généraux. — C, hospitalisés.

cérame ou autre carrelage analogue si le dortoir est destiné à des vieillards gâteux ou à de jeunes enfants. Le chauffage est ordinairement demandé à la vapeur à basse pression; cependant, on tient à disposer aussi des cheminées à feu visible, pour l'agrément des yeux plutôt que pour la chaleur émise.

Ces dortoirs ont des dépendances nécessaires : cabinets d'aisance, lavabos, petit office ou tisanerie, pièce de débaras. Enfin la chambre du veilleur ou de la veilleuse, avec châssis donnant directement sur le dortoir; pour les dortoirs d'enfants, la veilleuse couche dans le dortoir même.

En principe, le dortoir ne devrait servir qu'au couchage, et il devrait y avoir d'autres pièces, qui n'existent pas toujours; le plus souvent cependant, on trouve des *salles de réunion*. Ces salles peuvent exister dans chaque pavillon de dortoirs ou dans un dortoir spécial. Elles n'ont rien de particulier; ce sont, pour les adultes ou les vieillards, des salons de lecture, de travail, des



chauffoirs ou fumoirs ; pour les enfants, il y a de petites classes, des ateliers de couture et autres. Du bon air et de la lumière, pas d'humidité, tel est encore le programme de ces locaux qui n'appellent pas de description spéciale.

Mais cette salubrité que nous cherchons, l'étude des dortoirs en eux-mêmes ne suffira pas seule à l'assurer. La composition générale doit aussi y concourir, et en premier lieu. Il est à peine besoin d'indiquer la nécessité d'une large aération ; mais il faut encore que cette aération ne soit pas contrariée. Or, on considère comme toujours fâcheuses les rencontres de bâtiments qui laissent des angles où l'air se renouvelle difficilement ; non seulement on proscriit les cours fermées sur tous leurs côtés, comme nous en voyons tant dans les anciens hospices, mais on évite le plus qu'on peut les avant-corps en saillie comme déterminant des angles rentrants, que les hygiénistes appellent des *angles morts*. L'idéal serait donc une disposition par pavillons isolés, complètement rectangulaires, reliés entre eux seulement par des galeries de circulation peu élevées à rez-de-chaussée, et bien entendu avec de larges espaces d'isolement entre eux. — C'est du moins la tendance française, et je la crois juste, bien qu'à l'étranger nous trouvions souvent des constructions hérissées de saillies en tous sens, multipliant ainsi ces angles morts que condamnent nos hygiénistes. C'est sans doute que dans les hospices anglais et allemands surtout on croit devoir avant tout chercher un aspect plutôt pittoresque, qui enlève à ces établissements le caractère administratif et monotone qu'on regrette facilement de voir dominer dans les nôtres. Mais avec nos dispositions, il n'est pas impossible de réaliser un caractère sinon réjouissant, du moins pas trop désespérant : c'est à quoi l'architecte doit s'attacher, en supposant dans son étude que lui-même sera peut-être un jour l'hôte de sa composition : c'est



ainsi qu'on arrive à mettre tout son cœur au service d'une pensée généreuse.

La salle à manger prend ici le nom de réfectoire. Les réfectoires, bien éclairés, auront le sol en dallage céramique, les murs et plafonds imperméabilisés, les angles arrondis. On préfère le service par petites tables rondes ou rectangulaires, toujours pour

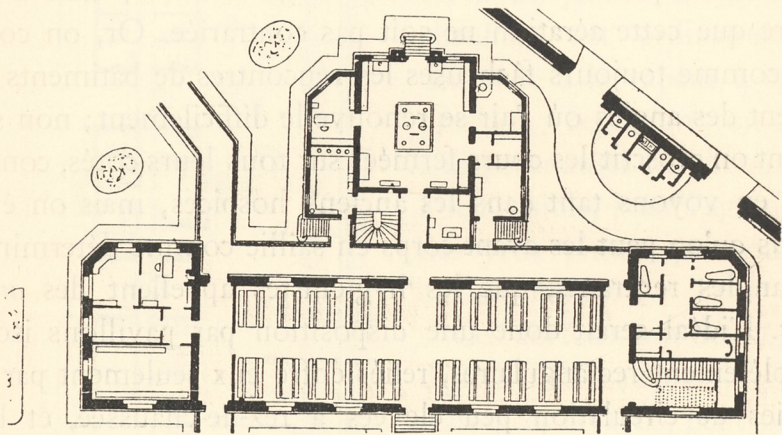


Fig. 644. — Plan d'un réfectoire d'hospice et cuisine.  
(Emprunté à l'Hospice Debrousse.)

donner aux pensionnaires une certaine illusion du chez soi. Les réfectoires peuvent être répartis à proximité des dortoirs, ou dans un pavillon séparé, mais en tous cas en communication facile avec la cuisine, qui doit elle-même être assez éloignée des pavillons d'habitation (fig. 644).

Un hospice comporte forcément une *infirmierie*. Cette infirmerie, à son tour, comporte un ou deux dortoirs analogues aux précédents, mais avec un cube d'air plus sérieux encore, et quelques chambres isolées, ainsi qu'une petite salle d'opérations. Mais ce sujet se rattache plutôt aux hôpitaux, que nous étudierons plus tard.



Je n'ai rien à dire des services généraux et administratifs, ni des dépendances telles que pharmacie, buanderie, etc. Je réserve ces sujets pour le chapitre où je vous parlerai de l'architecture hospitalière. Pour le moment, je n'ai voulu que vous montrer une variété de l'habitation : l'habitation de ceux qui ne sont pas assez riches pour avoir un logement personnel.

D'ailleurs, les cas d'habitation en commun sont extrêmement variés. A ce groupe se rattacheraient, entre l'hôtellerie et l'hospice, la maison de retraite, la pension bourgeoise ou maison de famille; nous trouverions encore la gendarmerie, la caserne de douaniers, l'orphelinat, les asiles divers. Plus ou moins coûteux, plus ou moins confortable, c'est toujours le même programme et l'emploi des mêmes éléments. Les mêmes principes régissent les mêmes besoins, et je ne puis entrer dans les détails minutieux qu'appellerait l'étude spéciale de chacun de ces sujets : je ne pouvais que vous exposer les grandes lignes des prescriptions aujourd'hui acceptées dans toutes ces variétés de l'habitation collective.

Me voilà donc arrivé à la fin de ce premier groupe : l'habitation. Vous pouvez maintenant juger la méthode de ce cours et ses résultats. Vous ai-je enseigné à composer une habitation, grande ou petite, personnelle ou collective ? Non, assurément. Cela ne s'enseigne pas, et rien ne serait plus profondément contraire à tout sentiment d'art qu'un enseignement formulaire et didactique de la composition. Dans d'autres écoles, je le sais, on enseigne des *types* pour certains programmes; on y expose aux élèves le dispositif consacré de la caserne ou de la gare de chemin de fer. Mais ces écoles ne forment pas des artistes; une telle méthode serait pour vous la stérilisation; et pour voir les choses de plus haut encore, elle serait — que dis-je? elle est la



cause d'une déplorable monotonie dans ces sortes de constructions, et d'une survivance inévitable des errements surannés. Si l'élève d'autrefois, aujourd'hui chef de service, compose comme on le lui a jadis enseigné, soyez sûr que pendant qu'il est resté stationnaire le programme s'est modifié. Il n'y a guère de programme qui soit aujourd'hui ce qu'il était il y a 20 ou 30 ans.

Nous tenons donc avant tout à laisser à votre esprit la liberté et l'élasticité. Pour en revenir à l'habitation, le jour où vous aurez à composer pour la réalité, quel sera votre programme, quel sera le programme général de l'habitation, tel que l'auront fait notre état social, nos moyens ou nos tendances? Vous l'ignorez et moi aussi; peut-être ferez-vous, comme en Amérique, la maison à vingt étages, peut-être la maison basse et étendue. Qu'importe? Ici, vous vous serez assoupli à la composition, aux luttes constantes de l'ingéniosité et des difficultés : tout compositeur digne de ce nom a de nombreuses cordes à son arc, et les programmes, si nouveaux et imprévus soient-ils, ne sont pas pour l'effrayer.

Mais dans cette liberté entière des solutions, dans cet exercice de la composition, en vue de laquelle il n'y a pas chez nous d'enseignement, mais seulement les conseils du maître que vous avez choisi, dans ces combinaisons peut-être imprévues que vous réaliserez un jour, il y aura toujours des éléments de raison et de bon sens, des nécessités de construction. L'habitation, à travers ses variétés de programme, aura toujours le même but; elle pourra disposer tout autrement ses éléments, c'est toujours avec ces éléments qu'elle devra composer. Et ces éléments — ce que j'ai appelé les *Éléments de la composition*, échappent à la fantaisie, ils relèvent avant tout de la raison : ils ont en eux-mêmes une vérité concrète, et vous remarquerez que tout ce que je vous en ai dit se démontre — moins rigoureu-



sement sans doute qu'un théorème de géométrie — assez rigoureusement toutefois pour qu'il soit permis de dire que sur ces matières il n'y a pas de désaccord possible.

Tel est mon but et mon rôle : faire connaître les éléments nécessaires de la composition, en faire la démonstration. Je vous livre des matériaux, je vous en expose les qualités et les conditions d'emploi : à vous d'en tirer parti, de les mettre en œuvre par la composition, cette faculté personnelle de l'artiste instruit.

